

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**MOT DE BIENVENUE À UNE RÉCEPTION ORGANISÉE
POUR LE PERSONNEL DE LA 127^E ASSEMBLÉE
DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)**

**OTTAWA
LE 5 DÉCEMBRE 2012**

Monsieur le Président,
Sénateur Oliver,
Monsieur O'Brien,
Madame L'Heureux,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, bienvenue à vous tous qui avez contribué de si belle façon au succès de la 127^e Assemblée de l'Union interparlementaire. Vous serez heureux d'apprendre que bon nombre des parlementaires ayant participé aux réunions de l'Assemblée vous sont très reconnaissants du bon déroulement de ces réunions.

Les défis étaient nombreux. Un merci particulier revient au président du Groupe canadien de l'UIP, le sénateur Oliver, pour le tact dont il a fait preuve lors des négociations plus délicates.

C'est d'ailleurs le sénateur Oliver qui avait exprimé le désir d'accueillir cette assemblée, et il a joué un rôle de premier plan pour s'assurer que la 127^e assemblée de l'UIP se déroule au Canada. Pour ceux qui se posaient la question, c'est à lui que vous devez adresser les félicitations ou le blâme, selon le cas.

Le Canada était l'hôte de cette assemblée de parlementaires pour une quatrième fois. Cette année marquait le 100^e anniversaire de l'adhésion officielle

du Canada à l'Union interparlementaire. L'appui solide que le Parlement du Canada a toujours manifesté à l'UIP a peut-être joué dans le choix de notre pays pour la tenue de cette assemblée. Nul doute que l'excellence de nos infrastructures et les qualités indéniables de notre personnel sont des éléments qui ont aussi joué en notre faveur.

Au fil des ans, l'UIP a su montrer sa valeur à divers égards pour les parlements et les parlementaires, les aidant à répondre efficacement aux besoins des citoyens et à réaliser leurs aspirations en matière de paix, de droits de la personne, d'égalité des sexes et de développement. Le Parlement du Canada et l'UIP cherchent tous deux à promouvoir et à défendre les valeurs fondamentales de diplomatie parlementaire et de démocratie. La diplomatie, le dialogue et l'établissement de relations caractérisent les travaux des représentants des États, lesquels sont soutenus par la diplomatie parlementaire.

Dans l'environnement actuel d'interdépendance accrue, de démocratisation, d'enjeux mondiaux et de multiplication des communications, les relations interparlementaires prennent plus d'importance et retiennent davantage l'attention.

Dans les dossiers plus délicats, la diplomatie parlementaire complète la diplomatie traditionnelle. Notre capacité de discuter librement avec nos homologues étrangers contribue à une meilleure compréhension des enjeux, à la création de réseaux et à l'établissement de liens de confiance. Dans certains cas, les liens interpersonnels ainsi noués permettent d'apaiser des tensions entre les États.

L'UIP joue un rôle fondamental dans la diplomatie parlementaire. Nos parlementaires en sont venus à apprécier grandement son importance en tant que tribune favorisant le dialogue entre les législateurs des divers parlements et de toutes les régions géopolitiques. Ses membres représentent des régimes politiques et économiques très différents les uns des autres, mais grâce aux assemblées et aux

réunions de l'UIP, ils peuvent échanger leurs points de vue et créer des liens dans une atmosphère de liberté et de confiance. Ils peuvent ainsi voir les enjeux sous un nouveau jour, mieux les comprendre, prendre des décisions plus éclairées à l'échelon national et faire évoluer les discussions vers des solutions.

La 127^e Assemblée de l'UIP a permis de renforcer la valeur de la diplomatie parlementaire et nous a aussi permis d'accroître nos connaissances communes et notre compréhension mutuelle dans l'intérêt de nos pays et de nos populations.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous tous, qui êtes réunis ici aujourd'hui. Les parlementaires du Canada et du monde entier vous en sont extrêmement reconnaissants. Merci encore.